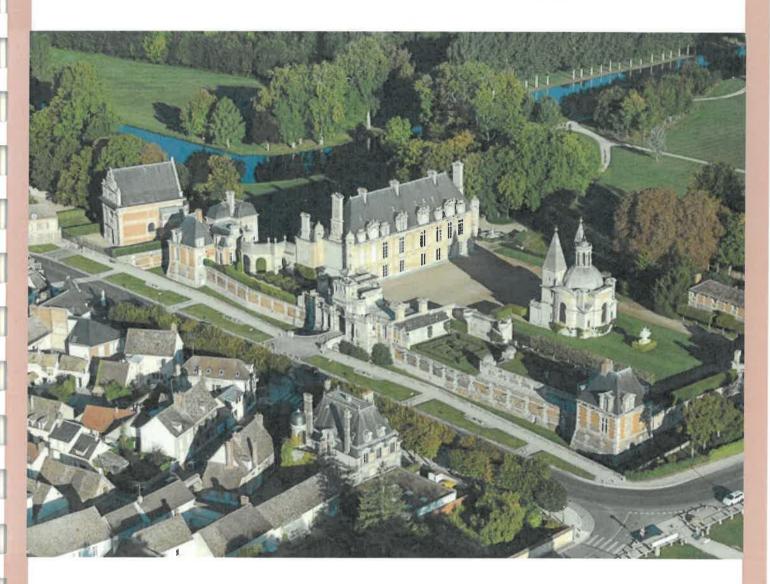


DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR - ARRONDISSEMENT DE DREUX



# ENQUETE PUBLIQUE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

VENDREDI 17 JUIN AU VENDREDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2022

NOTICE EXPLICATIVE



#### Objet de la présente enquête publique

Dans le cadre de trois projets distincts, la commune d'Anet a pour souhait le déclassement d'une partie du domaine public communal tel que suit :

- 1. Le déclassement d'une portion du parking de la rue Diane,
- 2. Le déclassement et la cession de la sente des Ecuries, rue de Penthièvre,
- 3. Le déclassement d'une bande de terrain suite aux travaux d'aménagement de la déchetterie, Allée du Brigault.

Chacun de ces déclassements est motivé par un projet qui est présenté dans la note suivante.

#### Cadre juridique

La procédure de déclassement du domaine public communal est à l'initiative de l'autorité délibérante soit la commune d'Anet.

Le projet doit faire l'objet d'une enquête publique relevant des articles R-141-4 à R-141-9 du code de la voirie routière ainsi que l'article L.311-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Cette enquête publique est réalisée afin de démontrer la pertinence et l'utilité de cette procédure de déclassement et d'aliénation des parcelles, sentes et terrains concernés.

A la suite de la présente enquête publique, le commissaire enquêteur a un mois pour faire son rapport.

Selon l'issue de ce rapport, le conseil municipal statue ou non sur le déclassement définitif des parcelles et terrains concernés ainsi que leur aliénation.

Une fois cette procédure achevée, les propriétaires riverains sont informés par voie postale de l'opportunité de pouvoir acquérir les terrains concernés. La cession est traitée par acte administratif ou par voie notariale et transmise au service du cadastre après délibération du conseil municipal.



#### 1. Le parking de la rue Diane

#### Situation actuelle



Source: www.geoportail.fr

Le parking dit de la rue Diane de Poitiers se trouve en cœur de ville d'Anet. Il est composé d'une partie en domaine public sur le tronçon qui concerne la desserte des parcelles B0974, B157 et B975.

A l'inverse les parcelles B157 et B975 sont la propriété de la commune d'Anet (domaine privé). Le déclassement de ces parcelles fait pour autant l'objet d'une enquête publique puisque leur usage est à vocation public, ce qui au fil du temps, a fait évoluer leur statut conformément au code général de la propriété des personnes publiques.

La parcelle B974 ne rentre pas dans le cadre de l'enquête publique car ne relevant pas de la propriété de la commune.

#### Le projet

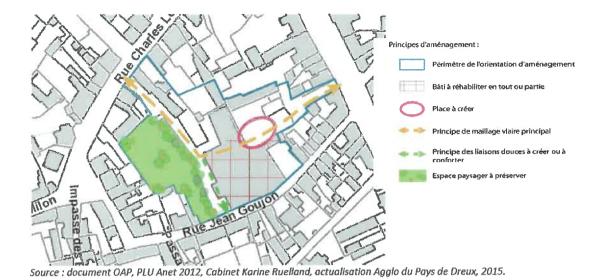
La commune a identifié dans son Plan Local d'Urbanisme entré en vigueur en septembre 2016, un projet d'aménagement du cœur de ville précisé dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). Celle-ci développe les grands objectifs d'aménagement du site.

#### Extrait de l'OAP Secteur du centre-ville :

« Le secteur du centre-ville est situé en cœur de l'îlot délimité par la rue Diane de Poitiers à l'est, la rue Charles Lechevrel au nord et la rue Jean Goujon au sud. Il s'agit d'un ancien site industriel aujourd'hui désaffecté constitué de divers bâtiments présentant des qualités architecturales et urbaines à évaluer et à prendre en compte. Du fait de l'ancienne vocation du site, il est aujourd'hui en partie pollué.



Ce secteur est classé en secteur UAa du PLU, zone urbaine centrale mixte destinée à se densifier et se renouveler dans le respect de la trame urbaine historique (sous réserve des prescriptions de l'AVAP).



L'orientation d'aménagement vise à permettre :

- Le renouvellement et la restructuration du site en lien avec son environnement urbain ;
- L'amélioration du fonctionnement des modes de déplacements (automobiles, cyclistes,
- piétons,...) de l'îlot et plus largement du quartier;
- La valorisation du patrimoine architectural, urbain, industriel et paysager de cette partie du centre-ville ;
- La diversification du parc de logements de la commune ;
- Le prolongement de la centralité de la commune (implantation de commerces et services, espace public central...). »

L'Orientation d'aménagement définit également un objectif de production de logements. C'est dans ce cadre que le projet global d'aménagement du cœur de ville que la commune fait le choix du déclassement d'une partie du parking afin de permettre la réalisation d'une opération privée de logements.

Pour autant, le déclassement du domaine public communal ne réduit pas l'offre de stationnement en centre-ville puisque conformément au permis de construire PC 028 007 21 009, les places supprimées sont reportées à 100 mètres dans le cadre de la création de la nouvelle place publique de cœur de ville (voir plan masse projeté).

D'autre part, l'opération immobilière pour la création de vingt logements, inclue la réalisation de places de stationnement en sous-sol dédiées aux résidents afin de ne pas venir encombrer les places présentes sur le domaine public communal.

Ainsi le projet de déclassement d'une partie du parking de la rue Diane de Poitiers :

- Répond aux prescriptions du Plan Local d'Urbanisme,
- Ne remet pas en cause l'accès au stationnement en centre-ville puisque la problématique est intégrée dans le projet de réaménagement du cœur de ville.

Recu en préfecture le 26/01/2022 Affiché le





#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2022-01-09

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Aliette LE BIHAN, Maire d'Anet.

Date de convocation du conseil municipal: 13 janvier 2022

Présent(s): MME LE BIHAN, MR MARLEIX, MR MARIGNIER, MR VIGNIKIN, MME LAFLAQUIERE. MME CHARLETOUX, MR PRUVOST, MR RAISON, MME LEON-PICARD, MR HUBERT, MR LAIRY, MR NAVET, MME BRETTE, MME COUVREUR, MR TATERKA, MME CNUDDE.

Absents excusés: MMB PESLIN (PV MR MARIGNIER), MME BLANVILLAIN, MR FAISANT (PV MME CHARLETOUX), MME PHILIPPIN (PV MR NAVET), MR VITRE (PV MME CNUDDE), MME MENELEC (PV MME LE BIHAN), MR ROBIN.

Nombre de membres en exercice: 23 Nombre de membres présents: 16 Nombre de membres votants : 21

Le secrétariat est assuré par : MME BRETTE

OBJET : Déclassement du parking rue Diane de Poitiers du domaine public communal

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.141-1 et suivants et R141-1 et suivants du Code de la voirie routière, Vu le Code général de la propriété des personnes publiques en son article L.311-1,

Madame Le Maire rappelle que dans le cadre de la requalification de la friche industrielle sises rue Jean Goujon à Anet, le permis de construire obtenu prévoit :

le réaménagement des espaces publics et voies de dessertes pour la création d'une circulation entre les rue Jean Goujon, rue Diane de Poitiers et rue Charles Lechevrel.

L'aliénation d'une partie de l'unité foncière du projet pour la réalisation d'une opération de 20 logements par un aménageur privé.

L'ensemble de ces aménagements sont conformes aux principes d'aménagement prévus au Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Afin de poursuivre la mise en œuvre de ce projet, il y a lieu de :

Acter la désaffectation du parking à usage public sis rue Diane de Poitiers, et plus précisément les parcelles B 975 et B175 (voir plan joint) dans le cadre de leur changement d'affectation,

Procéder au déclassement de ces parcelles du domaine public communal par la mise en œuvre de la procédure précisée aux articles L141-1 et R141-1 et suivants du code de la voirie routière.

Madame le Maire explique que cette procédure nécessite la mise en place d'une enquête publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

Acter la désaffectation du parking à usage public sis rue Diane de Poitiers, et plus précisément les parcelles B 975 et B157,

Autorise Madame le Maire à engager la procédure de déclassement de ces parcelles et procéder à la mise en enquête publique de ce dossier;

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le : 250/122

Le Maire







# demarches-simplifiees.fr

Attestation de dépôt

# Consultation du Domaine (version de mai 2020)

Ce document atteste que MAIRIE a déposé le 21 janvier 2022 un dossier sur la démarche « Consultation du Domaine (version de mai 2020) ».

## Identité du demandeur

Dénomination : MAIRIE SIRET : 21280007200010

#### Dossier

Numéro de dossier : 7487623 Dossier déposé le : 21 janvier 2022

État du dossier : en cours d'instruction par l'administration

## Service administratif

Service : Direction générale des Finances Publiques, Direction de l'immobilier de

l'État

Adresse postale: 120, rue de Bercy

75572 Paris Cedex 12

Email de contact : Ne@nt

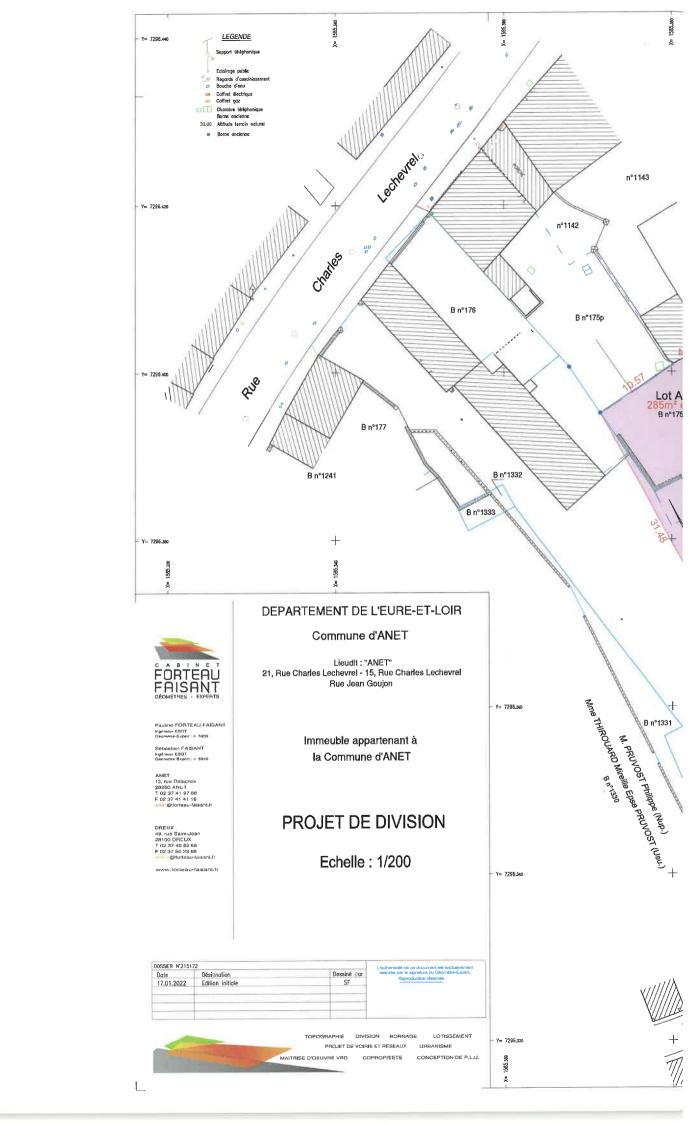
Téléphone : Cf. contacts en première page du formulaire de demande d'avis

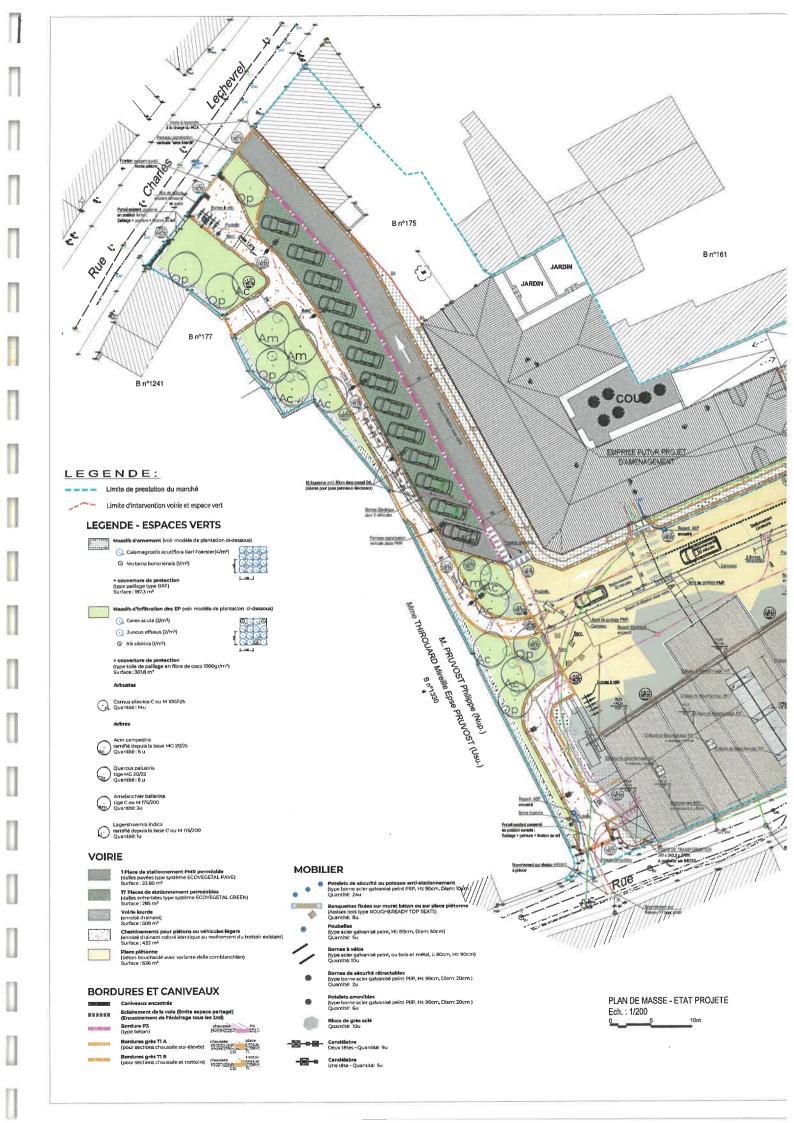
Fait le 27 mai 2022, La direction de demarches-simplifiees.fr

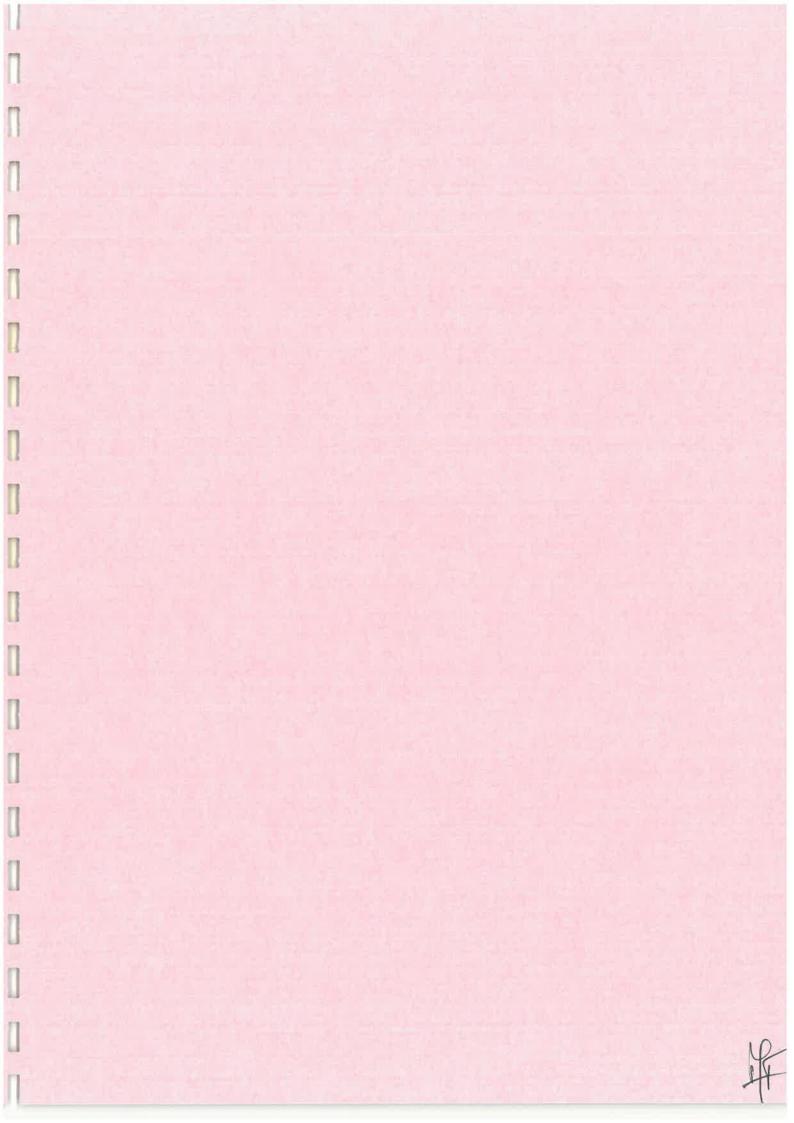


Commune	Référence	e Adresse	Propriétaire
Parcelle de projet	ojet		
Anet 2	280007 80157	7 ANET 28260 ANET	COMMUNE D ANET 0025 RUE DIANE DE POITIERS 28260 ANET
Anet 2	280007 80975	RUE DIANE DE POITIERS 28260 ANET	COMMUNE D ANET 0025 RUE DIANE DE POITIERS 28260 ANET
Voisins directs du projet	du projet		
Anet 2	280007 B0158	3 0028 B RUE DIANE DE POITIERS 78980 ANET	SOCIETE CIVILE DIANE DE POITIERS CHEZ MR HOGER JEAN PIERRE 0002 RLE C ASSEE 78980 SAINT-ILLIERS-LE-BOIS
Anet 2	280007 B1005	S 0028 RUE DIANE DE POITIERS 78980 ANET	SOCIETE CIVILE DIANE DE POITIERS CHEZ MR HOGER JEAN PIERRE 0002 RLE C ASSEE 78980 SAINT-ILLIERS-LE-BOIS
Anet 2	280007 B1313	RUE DIANE DE POITIERS 78980 ANET	SOCIETE CIVILE DIANE DE POITIERS CHEZ MR HOGER JEAN PIERRE 0002 RLE C ASSEE 78980 SAINT-ILLIERS-LE-BOIS
Anet 2	280007 B0160	) 0026 RUE DIANE DE POITIERS 28260 ANET	MIME DAVAZE VARENDE MARTIINE 0026 RUE DIANE DE POITIERS 28260 ANET
Anet 2	280007 B0161	1 0024 RUE DIANE DE POITIERS ANET	ASSOCIATION DIOCESAINE EVECHE CS 40184 28008 CHARTRES CEDEX
Anet 2	280007 80980	RUE JEAN GOUJON 75015 ANET	M REY JEAN-FRANCOIS CHARLES JOSEPH 0108 RUE FALGUIERE 75015 PARIS
Anet 2	280007 80981	I 0015 RUE JEAN GOUJON 75015 ANET	M REY JEAN-FRANCOIS CHARLES JOSEPH 0108 RUE FALGUIERE 75015 PARIS
Anet 2	280007 81039	0021 RUE JEAN GOUJON 28260 ANET	M MAUGER JEAN-LUC HENRI ANDRE 21 LE CLOS AUX BOEUFS 28260 ANET
Anet 2	280007 B1040	0030 RUE DIANE DE POITIERS 28100 ANET	AGENCE LATOUR GESTION 0034 RUE D ORFEUIL 28100 DREUX
Anet 2	280007 81312	RUE DIANE DE POITIERS 27220 ANET	M LAUBE JEROME PIERRE MARCEL 0002 RUE DE LONDRES 27220 ST ANDRE DE L EURE









2. Le déclassement et la cession de la sente des Ecuries, rue de Penthièvre,

#### Situation actuelle



Source: www.geoportail.fr

La sente des Ecuries est une sente communale située en second rang de la rue de Penthièvre. Cette sente très étroite et peu accessible fait la jonction entre les parcelles de la rue de Penthièvre et celles donnant sur les Boulevards de la Libération et Boxhorn.

La largeur actuelle est inférieure à 1.50m et l'accès se fait difficilement puisque la sente est en surplomb des terrains.

Plusieurs segments de ce chemin ne sont plus praticables. D'autres parts, certains riverains craignent les effractions de leur propriété par ce chemin qui n'est pas visible depuis les rues adjacentes.

#### Le projet

L'ilot urbain dont relève la sente des Ecuries est inscrit dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Plan Local d'Urbanisme en vigueur depuis septembre 2016.

Extrait de l'OAP Secteur Les Vignes du Chesnot : « Le Programme :

#### Paysage urbain

Situé le long d'une rue historique d'Anet bordée par des constructions du 18ème siècle, ce secteur doit s'inscrire en cohérence avec le tissu et le paysage urbains qui constituent son environnement. Les constructions nouvelles devront :

Respecter les volumétries des constructions avoisinantes soit des gabarits allant de Combles à R+1+Combles. Les constructions seront de type maisons de ville et petits collectifs,

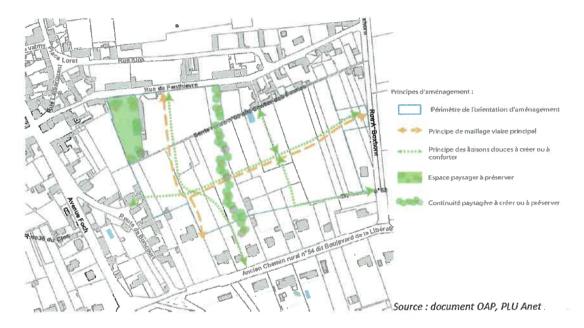


- Assurer la continuité du front bâti et les principes d'implantation des constructions semblables, à ceux de la rue de Penthièvre (alignement à la rue ou continuité assurée par un mur de clôture).

#### Liaisons

En matière de desserte du secteur pour tous les types de déplacements, l'orientation d'aménagement définit, conformément au schéma ci-dessus :

- la création d'une liaison nord-sud, dont le tracé n'est pas figé, qui raccordera les futurs développements prévus vers le sud (secteur 2AU du PLU) à la rue de Penthièvre, tout en assurant la desserte de l'opération;
- la création d'une sente entre la rue de Penthièvre et la sente des Ecuries,
- la création de liaisons piétonnes créant un maillage secondaire au réseau viaire. »



Ainsi, il a été constaté qu'actuellement, la sente n'est plus praticable du fait d'une part de l'appropriation par les riverains et d'autre part par sa structuration et l'emprise de la végétation. De fait, le conseil municipal a souhaité acter la désaffectation de ladite sente en vue de son aliénation.

Au vu des prescriptions de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), il est proposé de maintenir certains tronçons en cohérence avec le programme de celle-ci. Le plan joint, permet de comprendre les sections faisant l'objet du déclassement et la cohérence avec l'OAP.

Page 6 sur 8

Projet de déclassement du domaine public communal

Ville d'Anet - Notice explicative

Source fond de plan : www.geoportail.fr Liaisons inscrites au PLU 50 m Parcelle communale Tronçon à déclasser Liaison à maintenir Échelle 1 2 535 Légende



Envoyé en préfecture le 22/09/2021 Reçu en préfecture le 22/09/2021 Affiché le ID : 028-212800072-20210910-20210502-DE

# VILLE D'ANET Eure & Loir

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2021-05-02

L'an deux mil vingt-et-un, le dix septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Aliette LE BIHAN, Maire d'Anet.

Date de convocation du conseil municipal : 02 septembre 2021

Présent(s): MME LE BIHAN, M VIGNIKIN, MME CHARLETOUX, M MARIGNIER, MME MENELEC, M VITRE, MME PHILIPPIN, M LAIRY, M NAVET, MME BRETTE, MME GAUTIER, MME CNUDDE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés: M MARLEIX, M ROBIN, M TATERKA, M PRUVOST (pouvoir MME CHARLETOUX), MME PESLIN (pouvoir M MARIGNIER), M FAISANT, MME BLANVILLAIN, M RAISON, MME LEON-PICARD, MME LAFLAQUIERE, M HUBERT.

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 12 Nombre de membres votants : 14

Le secrétariat est assuré par : MME BRETTE

# OBJET : Déclassement de la sente n°60 - sente des Ecuries - Rue de Penthièvre

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10;

Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux et notamment son article 3 ; Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10 ;

Considérant que la sente rurale des Ecuries (voir tracé actuel en annexe), n'est plus usitée par le public depuis plusieurs années du fait de sa morphologie ainsi que de sa renaturation progressive.

Considérant que pour ces raisons, la sente des Ecuries n'a plus de raison de figurer au domaine public communal,

Considérant les demandes de plusieurs riverains de la sente de se porter acquéreur de la bande jouxtant leur habitation.

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

Constate la désaffectation de la sente des Ecurie selon le tracé annexé à la présente délibération,

ictte LE BIHAN

- Décide de lancer la procédure de cession prévue par l'article L. 161-10 du Code rural;
- Demande que Madame le Maire procède à la réalisation d'une enquête publique dans ce sens.

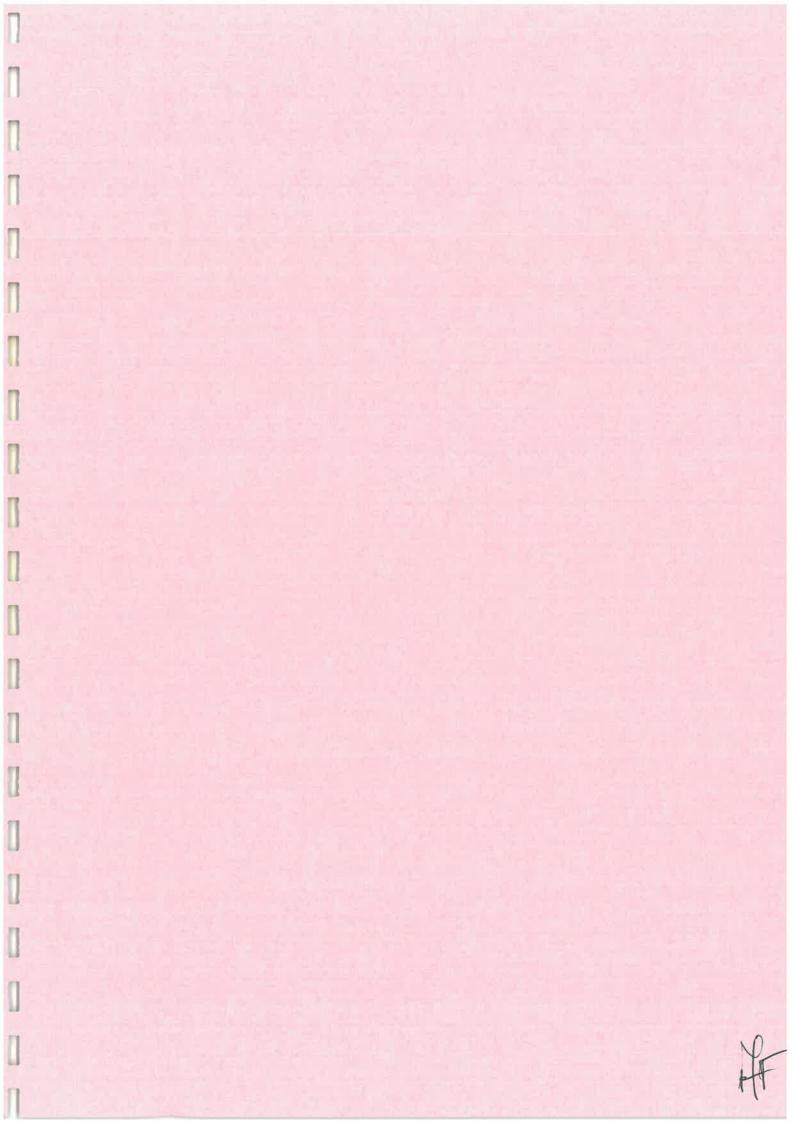
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 22/09/24

Le Maire.



MANE MOSES STEEDANIE CHARLOTTE 0478 BTE DITTIELLA 0350 MILICADA	2001	0012 BD DE LA LIBERATION 40250 ANET	280007 A0009
MME LAISNE JOSIANE MARCELLE 0010 BD DE LA LIBERATION 28260 ANET	3972	0010 BD DE LA LIBERATION 28260 ANET	280007 A1025
MME KORTZ MARIE-CHRISTINE 0069 BD DESGRANGES 92330 SCEAUX	207	ANET 92330 ANET	280007 B0770
MME HOVANESSIAN ARPINE RSE SENIOR QUIETUDE DERRIERE LE COUV ENT 32480 LA ROMIEU	235	VIGNES DU CHESNOT 32480 ANET	280007 A0008
MME HEROUARD NICOLE RENEE COUR DU PRESBYTERE 14130 TOURVILLE-EN-AUGE	2090	VIGNES DU CHESNOT 14130 ANET	280007 A0029
MME CHOUQUET SYLVIE 0024 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	232	0024 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	280007 B0332
M PRADES THIERRY PAUL JEAN PIERRE 0020 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	153	0020 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	280007 B0334
M MASEGOSA MIGUEL 0004 RUE ANDRE BOXHORN 28260 ANET	396	0004 RUE ANDRE BOXHORN 28260 ANET	280007 A0995
M MASEGOSA MIGUEL 0004 RUE ANDRE BOXHORN 28260 ANET	385	RUE ANDRE BOXHORN 28260 ANET	280007 A0993
M MASEGOSA MIGUEL 0004 RUE ANDRE BOXHORN 28260 ANET	487	RUE ANDRE BOXHORN 28260 ANET	280007 A0991
M MASEGOSA MIGUEL 0004 RUE ANDRE BOXHORN 28260 ANET	840	RUE ANDRE BOXHORN 28260 ANET	280007 A0989
M MARTIN MICHEL LOUIS 0026BRUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	876	0026 B RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	280007 B0876
M MARTIN MICHEL LOUIS 0026BRUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	546	0026 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	280007 в0875
M MARTIN MICHEL LOUIS 0026BRUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	184	ANET 28260 ANET	280007 B0772
M MARTIN MICHEL LOUIS 0026BRUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	1044	VIGNES DU CHESNOT 28260 ANET	280007 A0026
M MARTIN FRANCK HENRI MICHEL LE BOURG 27230 ST GERMAIN LA CAMPAGNE	866	VIGNES DU CHESNOT 27230 ANET	280007 A0027
M MARTIN DANIEL GASTON 0008 RUE ANDRE BOXHORN 28260 ANET	4814	VIGNES DU CHESNOT 28260 ANET	280007 A0022
M MARGAUD DIMITRI GILBERT SERGE 0030 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	302	ANET 28260 ANET	280007 B0327
M GUILLEMAIN DOMINIQUE CLAUDE 0005 RUE DEBURAU 28260 ANET	218	0014 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	280007 81361
M COUTARD 0018 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	1149	VIGNES DU CHESNOT 28260 ANET	280007 A0018
M COUTARD 0018 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	1347	VIGNES DU CHESNOT 28260 ANET	280007 A0017
M COUTARD 0018 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	817	RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	280007 в0760
M COUTARD 0018 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	568	RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	280007 B0335
M BLANDEL MICHEL JEAN PIERRE 0016 BD DE LA LIBERATION 28260 ANET	4913	0016 BD DE LA LIBERATION 28260 ANET	280007 A0905
M BESNARD CHRISTOPHE ANDRE LUCIEN 0014 BD DE LA LIBERATION 28260 ANET	741	VIGNES DU CHESNOT 28260 ANET	280007 A0007
SYNDIC DU 14 RUE DE PENTHIEVRE 0014 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	2914	0014 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	280007 B1357
LES CARTONNAGES D ANET ETS BUDELLI FRERES 0019 RUE HUBERT BARAINE 28260 ANET	563	0522 RUE DE PENTHIEVRE 28260 ANET	280007 B0326
COMMUNE DE ANET MAIRIE ANET 0025 RUE DIANE DE POITIE RS 28260 ANET	646	ANET 28260 ANET	280007 B0759
COMMUNE DE ANET MAIRIE ANET 0025 RUE DIANE DE POITIE RS 28260 ANET	2057	0006 BD DE LA LIBERATION 28260 ANET	280007 A1057
COMMUNE DE ANET MAIRIE ANET 0025 RUE DIANE DE POITIE RS 28260 ANET	1411	VIGNES DU CHESNOT 28260 ANET	280007 A0015
Propriétaire	Surface (m²)	Adresse	Kererence





#### 3. Le déclassement d'une bande de terrain Allée du Brigault

#### Situation actuelle



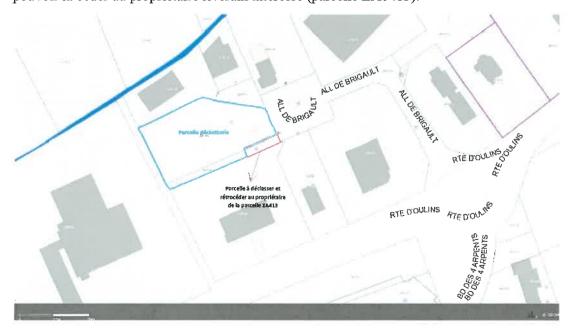
Source: www.geoportail.fr

En 2017, l'Agglomération du Pays de Dreux a contractualisé avec la commune d'Anet pour la cession à titre gracieux de la parcelle ZA585 afin de réaliser les travaux d'agrandissement de la déchetterie (parcelle ZA0496).

#### Le projet

Suite à la réalisation de ce projet, la parcelle ZA585 n'a plus lieu d'être desservie par le domaine public. Ainsi la bande de terrain restante dessert uniquement la parcelle ZB413.

Le conseil municipal a donc acté le déclassement de cette bande de terrain d'environ 134m² afin de pouvoir la céder au propriétaire riverain intéressé (parcelle ZA0413).



#### VILLE D'ANET Eure & Loir

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2022-03-09

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Aliette LE BIHAN, Maire d'Anet.

Date de convocation du conseil municipal : 31 mai 2022

**Présents:** MME LE BIHAN, M FAISANT, MME LEON-PICARD, MME PHILIPPIN, M NAVET, MME BRETTE, MME COUVREUR, M TATERKA, M VIGNIKIN, MME CHARLETOUX, M MARIGNIER, M PRUVOST, MME MENELEC.

Absents excusés: M LAIRY (PV MME CHARLETOUX), M VITRE (PV MME LE BIHAN), MME BLANVILLAIN, MME PESLIN, M ROBIN, M RAISON, M MARLEIX, M HUBERT, MME CNUDDE (PV M TATERKA), MME LAFLAOUIERE (PV MME COUVREUR).

Le secrétariat est assuré par : MME BRETTE.

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 13 Nombre de membres votants : 17

#### Objet : Déclassement du domaine public communal - bande de terrain allée du Brigault

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.141-1 et suivants et R141-1 et suivants du Code de la voirie routière, Vu le Code général de la propriété des personnes publiques en son article L.311-1,

Madame Le Maire explique que suite aux travaux de réaménagement de la déchetterie, sise Allée du Brigault à Anet, la desserte des parcelles donnant sur l'allée gauche a été réorganisée pour satisfaire aux besoins d'accès de chacune des entreprises présentes sur le secteur.

Ainsi, une bande de terrain appartement au domaine public communal, a pour unique usage, la desserte de la parcelle ZA413 puisque l'accès à la parcelle ZA585 se fait maintenant par la déchetterie intercommunale.

Afin d'adapter le classement administrative à l'usage réel de cette bande de terrain d'environ 134m² (à préciser par plan de bornage et plan de division, il est nécessaire de :

- Acter la désaffectation de la bande de terrain donnant accès à la parcelle ZA413 tel que présenté au plan joint,
- Procéder au déclassement de celle-ci du domaine public communal par la mise en œuvre de la procédure précisée aux articles L141-1 et R141-1 et suivants du code de la voirie routière.

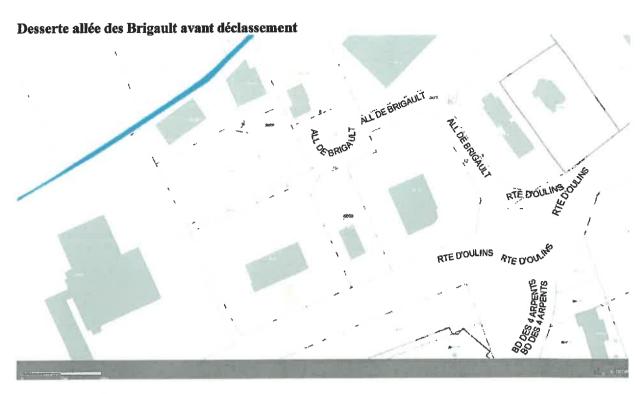
Madame le Maire explique que cette procédure nécessite la mise en place d'une enquête publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

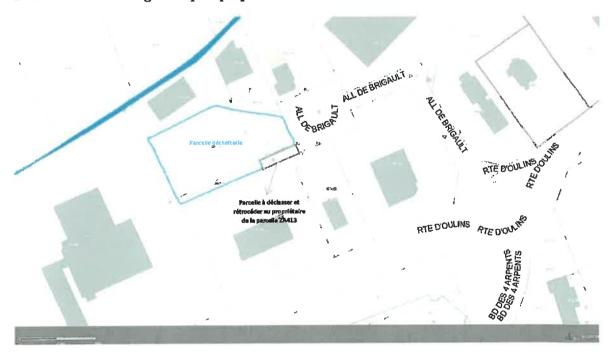
- Acter la désaffectation de la bande de terrain donnant accès à la parcelle ZA413 tel que présenté au plan joint,
- Autorise Madame le Maire à engager la procédure de déclassement de ces parcelles et procéder à la mise en enquête publique de ce dossier;

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le Le Maire





Desserte allée des Brigaults après proposition de déclassement





3753	ALLEE GAUCHE D OULINS 28260 ANET	ZA0586	280007
305	ALLEE GAUCHE D OULINS ANET	ZA0585	280007
3502	0009 ALL DU BRIGAULT 28100 ANET	280007 ZA0496	280007
5957	ALLEE GAUCHE D OULINS 28260 ANET	ZA0413	280007 ZA0413
Surface (m²)	Adresse	Référence	Ré

